



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://fr.ufpweb.org/spip.php?article167>

Sous la présidence d'un descendant d'esclave :

Une loi criminalisant l'esclavage

- Articles de presse - Articles -



Date de mise en ligne : mardi 1er mai 2007

Union des Forces de Progrès

« La dissolution d'AC (action pour le changement) est le résultat inévitable du comportement de ce parti qui développe un discours raciste et antidémocratique » Telle était l'explication officielle de la dissolution de AC en 2002. Messaoud Ould Boulkheir en était le président et l'un des leaders les plus en vue de « l'opposition irresponsable ». Aujourd'hui il se retrouve au perchoir de l'assemblée nationale grâce, en partie, aux élus qui avaient applaudi la dissolution de son parti.

Messaoud Ould Boulkheir, 62 ans, natif de Néma, militant anti-esclavagiste de première heure, est le premier hartani (descendant d'esclave) président de l'assemblée nationale en Mauritanie. Pour ceux qui croient à la force symbolique des choses, c'est un sacré coup contre les féodalités. Au-delà des symboles, sous la présidence du descendant d'esclave rebelle, l'assemblée nationale va peut être voter la loi criminalisant l'esclavage.

Messaoud Ould Boulkheir est membre fondateur en 1978 du mouvement El Hor (Anti -esclavagiste). A défaut de la tête de l'exécutif (il a été candidat malheureux en 2003 et en 2007) il accède au sommet du législatif.

Curieux, le destin de Messaoud Ould Boulkheir ! Ce sont ses propriétaires qui l'ont arraché à sa famille et envoyé à l'école coloniale de Néma. Il y obtient un certificat d'études primaires en 1956. Au collègue Xavier Coppolani de Rosso, il a été exclu en 1959. Sur ce renvoi, Messaoud dit souvent «

« Bien que reconnaissant tout à fait ma part dans cette exclusion, je demeure convaincu aujourd'hui que si j'avais été « bidhane » (maure blanc), elle m'aurait été évitée ». Messaoud entama plus tard une carrière d'administrateur et occupa le poste de ministre du développement rural. Curieux destin de Messaoud car ce sont les descendants de ses maîtres qui, en partie, l'ont porté à la tête de l'assemblée nationale.

En raison de sa place dans les institutions, le président de l'assemblée avant d'être de tel ou tel camp est d'abord le président de tous les députés. Messaoud Ould Boulkheir n'est plus le leader haratine. Il est devenu une institution. Pour la prise de certaines décisions importantes, la constitution oblige le Président de la République à le consulter. L'article 31 de la constitution dispose : « Le Président de la République peut, après consultation du premier ministre et des présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'assemblée nationale. » Le Président de l'assemblée nationale est aussi consulté avant la prise par le Président de la République de mesures graves pour faire face aux situations mettant en péril la sécurité ou l'indépendance de la Nation. (Article 39 de la constitution). Ces nouvelles responsabilités sont-elles compatibles avec le statut de militant antiesclavagiste harangueur des foules. Le respect du protocole inhérent à la fonction de président de l'assemblée nationale ne va-t-il pas arracher aux abolitionnistes de l'esclavage leur leader historique ?

Khalilou Diagana khalioubi@yahoo.fr